

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL

D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, les vacances exceptées.

J. B. CLOUTIER, Rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance.

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration devront être adressées à J. B. CLOUTIER, professeur à l'école normale-Laval, Québec.

SOMMAIRE : Actes officiels.—PÉDAGOGIE : La langue maternelle, par P. Rousselot, (suite).—METHODOLOGIE : Leçon de grammaire, (suite du verbe).—PRATIQUE : I, Devoir d'invention—II, Dictée—La batterie de cuisine et le combustible—Explications—III, Dictée—Fable, Les deux mulets—Explications—La même fable mise en prose—Arithmétique—problèmes—Toisé, Algèbre—Leçon de choses, les animaux.—DIVERS—Poésie—La petite école, par L. Tournier—Le mois des morts, par R. G. T.—Les écoles au Japon—Distractions utiles—Réponses aux questions du No. 17. Etude des contraires.—Annonces.

ACTES OFFICIELS

NOMINATIONS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nominations de commissaires d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en Conseil, en date du 20 octobre courant (1881), de faire les nominations de commissaires d'écoles suivantes, savoir :

Comté de Jacques-Cartier, Sainte-Genève No. 1.—M. Emery Payment, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.

Comté de Mégantic, Sacré-Cœur de Marie, (Thetford).—Rév. M. Pierre Savaie, en remplacement du R. M. L. Mayrand, qui a laissé la municipalité.

Comté de Saint-Maurice, Saint-Etienne des Grés—MM. Antoine Duchaine et Joseph L. Desaulniers, en remplacement de MM. Joseph Pellerin et Thomas Panneton.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nominations de Commissaires et de Syndics d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en conseil, en date du 26 octobre courant (1881), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Charlevoix, Petite Rivière Saint-François-Xavier.—R. N. Parent, en remplacement du Révd. J. L. E. Lauriot, qui a quitté la municipalité.

Comté de l'Assomption, Saint-Roch de l'Achigan. M. Joseph Garant, en remplacement du Révd. M. Thomas Dagenais, qui a été réélu en juillet dernier, sans son consentement, et qui refuse d'agir en vertu de la 43e sec. du ch. 15 des S. R. B. C.

Comté de Vaudreuil, Vaudreuil (village)—MM. Paul Denis et André Mallet, en remplacement d'eux-mêmes, vû qu'il n'y a pas eu d'élection en juillet dernier.

Syndics d'écoles.

Comté d'Ottawa, Aylmer.—M. Alfred Driscoll.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nomination d'un Commissaire d'Écoles.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en Conseil, en date du 25 août dernier, (1881), de nommer M. André Gagnon, commissaire d'écoles pour la paroisse de Saint-Damase, dans le comté de Saint-Hyacinthe, l'élection étant nulle, le président de la dite élection ne sachant signer.